

DECISION DU MAIRE

Application des tarifs pour de nouveaux produits dans la boutique du musée Canel

Le maire de la ville de PONT-AUDEMER,
Vu l'article L.2122-22 du Code des collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal 64-2022 en date du 19 septembre 2022

Considérant le développement de l'offre des produits de la boutique en vente au musée Alfred-Canel,

Considérant la possibilité de proposer à la vente de nouveaux produits en lien avec les expositions temporaires du musée et les collections permanentes,

Considérant la nécessité de fixer un prix de vente pour les catalogues d'exposition, les ouvrages et les objets pour la boutique jeunesse précités,

DECIDE, d'appliquer les tarifs suivants vendus dans la boutique du musée Alfred-Canel :

Catalogues d'exposition (Lors des vernissages, pour les prêteurs et les institutions)	: Gratuit
Catalogue d'exposition <i>Philippe Ségéral, Rétrospective</i>	: 5 €
Livre <i>Le fleuve des âges</i>	: 10 €
Elou Hedgehog	: 29,95 €
Elou Ladybug	: 24,95 €
Elou Crayons	: 27,95 €
Pyramide	: 14 €
Mont Olympe	: 14 €
Sphinx	: 12 €

Fait à Pont-Audemer, le 10 novembre 2022

Publié le 29/11/2022

Le Maire


Alexis DARMOIS

